

2019-2030, DÉPLAÇONS-NOUS PLUS LIBREMENT !



UN PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS POUR REPENSER NOTRE MOBILITÉ

LE COMITÉ SYNDICAL DU SMTc
A APPROUVÉ, LE 7 NOVEMBRE 2019,
LE PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU)
DE L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE.
DÉCOUVREZ LES POINTS CLÉS DE CE
DOCUMENT STRATÉGIQUE QUI GUIDERA
L'ORGANISATION DE LA MOBILITÉ DANS
LA RÉGION GRENOBLOISE JUSQU'EN 2030.

Photo : C. Pedrotti

encadrer



Photo : C. Pedrotti

Un document obligatoire...

Obligatoire pour
les agglomérations
de + de 100 000
habitants, le PDU :

**définit les principes
d'organisation de la
mobilité** pour les personnes
et les marchandises et la
**création de nouveaux
services** ;

propose des actions,
leur calendrier de mise en
œuvre et leurs modalités
de financement ;

coordonne les initiatives
de tous les acteurs
de la mobilité.



Photo : C. Pedrotti

améliorer



Photo : Christian Morel

...construit ensemble

Parce que nous sommes tous
concernés par la mobilité,
l'élaboration du PDU a fait l'objet
d'**une démarche participative**
réunissant :

- des citoyens ;
- des acteurs économiques ;
- des représentants de la société
civile et des associations ;
- des acteurs institutionnels :
Communauté de Communes
Le Grésivaudan, Communauté
d'Agglomération du
Pays Voironnais, Conseil
Départemental de l'Isère, Région
Auvergne – Rhône-Alpes, État... ;
- des élus ;
- des experts techniques.

... pour relever de grands défis

À travers le PDU, le SMTc réaffirme
sa volonté d'agir pour une mobilité
plus vertueuse et donne la priorité
à 7 grands enjeux :

se libérer de la pollution
et des énergies fossiles ;

faire de la mobilité un droit
accessible à tous ;

accompagner les changements
de comportement de mobilité ;

donner la priorité
aux déplacements du quotidien ;

donner à la voiture
sa juste place dans l'espace public ;

privilégier les modes actifs
et les modes partagés ;

améliorer les connexions
sur l'ensemble du bassin
de déplacements.

débattre

2019 – 2030 UNE NOUVELLE ÈRE POUR VOS DÉPLACEMENTS

DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX SERVICES, AMÉNAGEMENT DE NOUVEAUX RÉSEAUX
ET CONNEXIONS, CRÉATION DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES...
À TRAVERS 79 ACTIONS, QUI REPRÉSENTENT + DE 2,2 MILLIARDS D'EUROS
D'INVESTISSEMENT, LE PDU A POUR AMBITION DE TRANSFORMER
NOS DÉPLACEMENTS, À L'HORIZON 2030.



VOITURE

Mode de déplacement
le + utilisé



USAGES PARTAGÉS DE LA VOITURE

Pratique émergente pour
les déplacements :
de courte distance,
spontanés...



TRANSPORTS COLLECTIFS

Fréquentation en hausse sur les
lignes principales du réseau du SMTc
grâce au développement du réseau et
à des connexions + simples avec
les autres modes de déplacement



MARCHE

Premier mode
de déplacement
à Grenoble



VÉLO

Usage qui augmente
notamment pour
les trajets domicile-travail



PARC AUTOMOBILE

99 % des véhicules
roulent au diesel
ou à l'essence



QUALITÉ DE L'AIR

Responsables de + de 50 %
des émissions d'oxyde d'azote
et de + de 20 % des émissions
de particules fines,
les transports sont fortement
générateurs de pollution

Mise en œuvre des actions du PDU à découvrir en pages suivantes



VOITURE

➔
- 16 % de kilomètres
parcourus grâce aux
actions du PDU, par
rapport à un scénario
sans PDU



USAGES PARTAGÉS DE LA VOITURE

↗
Pratique fréquente grâce
à des aménagements
dédiés et des mesures
incitatives



TRANSPORTS COLLECTIFS

↗
Progression qui
se poursuit grâce
à un réseau renforcé
et des correspondances
+ fluides



MARCHE

↗
Mode de déplacement
qui se développe en
dehors de la ville grâce
à la création d'un réseau
sécurisé et confortable



VÉLO

↗
Usage en forte
hausse grâce à de
nouveaux itinéraires
sécurisés
et spécialement
équipés



PARC AUTOMOBILE - POLLUANT

+ de véhicules au Gaz Naturel
(GNV) ou à l'électricité
(renouvelable)



QUALITÉ DE L'AIR + SAINE

- 76 %
d'émissions
d'oxyde
d'azote
- 50 %
d'émissions
de particules
fines



Photo : PLUQUET Pierre Antoine

DE NOUVEAUX SERVICES POUR COMBINER SIMPLEMENT LES MOBILITÉS

ASSOCIER LA VOITURE ET LA MARCHÉ, LE VÉLO
ET LES TRANSPORTS COLLECTIFS EST UNE PRATIQUE
QUOTIDIENNE POUR DE NOMBREUX HABITANTS
DE L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE.
MAIS CES COMBINAISONS SONT PARFOIS DIFFICILES.
EN CRÉANT DE NOUVEAUX SERVICES CENTRÉS SUR
LA PERSONNALISATION, LA PROXIMITÉ ET LA RÉACTIVITÉ,
LE PDU CONTRIBUERA À FACILITER LES CONNEXIONS
ET À RÉDUIRE L'USAGE INDIVIDUEL DE LA VOITURE.

UN COUP DE POUCE POUR LES ENTREPRISES ET LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Parce que chaque jour nous nous
déplaçons pour aller au travail
ou à l'école, les entreprises et
les établissements scolaires seront
soutenus dans l'adoption et la mise
en œuvre de mesures pour simplifier
les déplacements et encourager
l'utilisation des modes actifs et
partagés.



POINTS M

Des pôles d'échanges multimodaux à haut niveau de service
aux portes d'entrée du cœur d'agglomération pour jongler avec
les modes de déplacement. Les points M offriront des places
de stationnement pour les voitures et les cycles, des espaces
d'attente confortables, des informations en temps réel sur l'offre
de mobilité disponible et des aires de dépose-reprise
pour le covoiturage.



CONSEILS PERSONNALISÉS

Des opérations
de sensibilisation et
un accompagnement
personnalisé pour tester
de nouveaux modes
de déplacement
et adopter de nouvelles
habitudes.



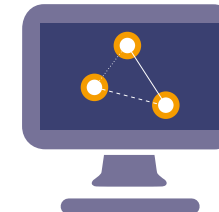
PASS MOBILITÉ

Un support unique
pour regrouper tous
les modes de déplacement
et tous les abonnements
(réseau du SMTc, SNCF,
Transisère, Métrovélo,
covoiturage, autopartage...).



APPLI M

De nouvelles fonctionnalités pour intégrer tous
les modes de déplacement, tous les réseaux
de transports collectifs voisins (Transisère, Tougo,
Pays Voironnais), les parkings, les bornes de recharge
électrique, un système de paiement,
des informations personnalisées.



POSTE CENTRALISÉ GENTIANE-MÉTROMOBILITÉ

Un système unique pour
centraliser la gestion
des déplacements à l'échelle
de l'agglomération, réduire
les congestions et gérer
les incidents éventuels.

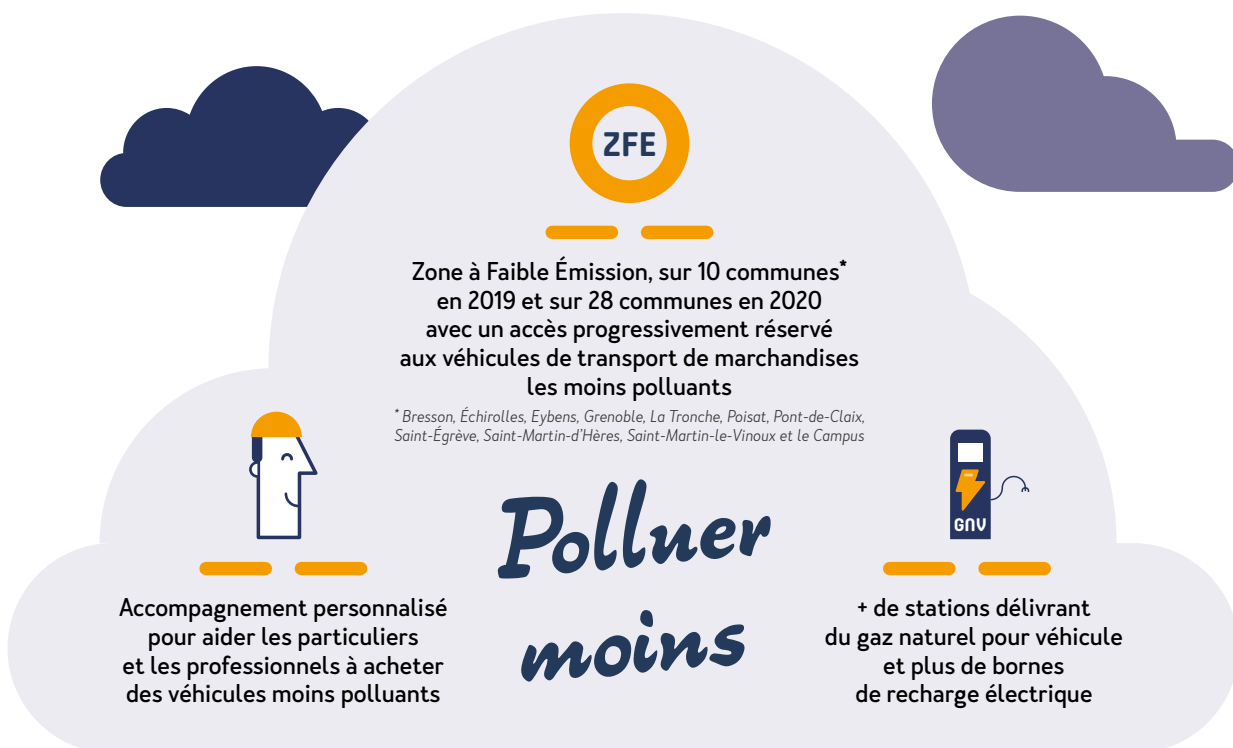
TEMPS D'ATTENTE	
11 COMBOIRE	7
TRAM D UNIVERSITÉ — IUT	4

INFORMATIONS EN TEMPS RÉEL

Des informations
plus complètes
et plus fiables
sur toute l'offre
de mobilité.

DONNER À LA VOITURE SA JUSTE PLACE DANS L'ESPACE PUBLIC

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES VÉHICULES, DÉVELOPPER LE COVOITURAGE ET L'AUTOPARTAGE, OPTIMISER LE TRANSPORT DE MARCHANDISES... TELS SONT LES GRANDS AXES DU PDU POUR FAIRE ÉVOLUER NOS USAGES DE LA VOITURE.



**ET PAS QUE POUR LES PARTICULIERS !
ENTREPRISES, COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES, NOUS SOMMES
TOUS CONCERNÉS !**

Pour renouveler leurs flottes, le SMTc et Grenoble-Alpes Métropole poursuivront l'acquisition de véhicules GNV et électriques.

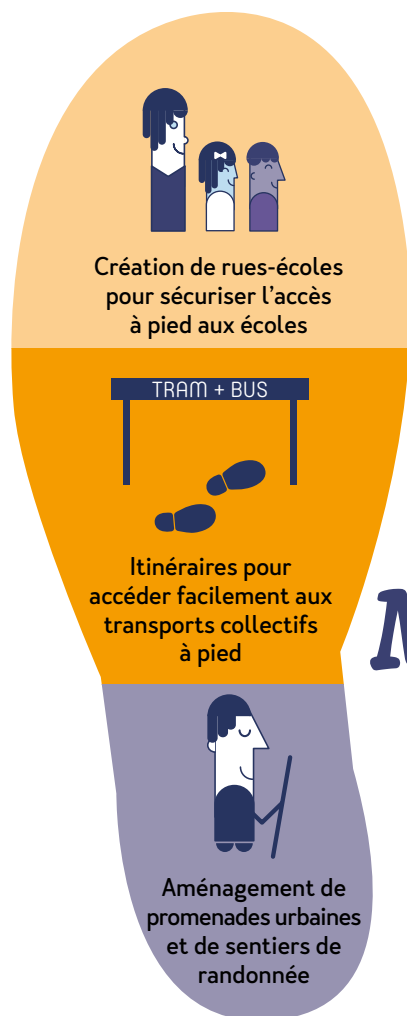
ROULER EN TOUTE SÉCURITÉ

Parce que la sécurité des déplacements est une priorité, les opérations de sensibilisation à la démarche Métropole Apaisée et au Code de la Rue se poursuivront, tandis que les secteurs accidentogènes (passages à niveau, passages piétons...) feront l'objet d'aménagements permettant de réduire leur dangerosité.

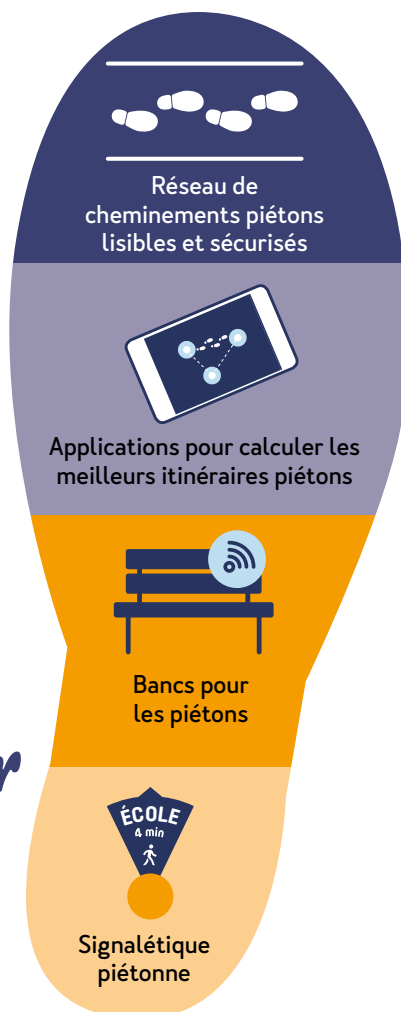


PRIVILÉGIER LA MARCHÉ ET LE VÉLO

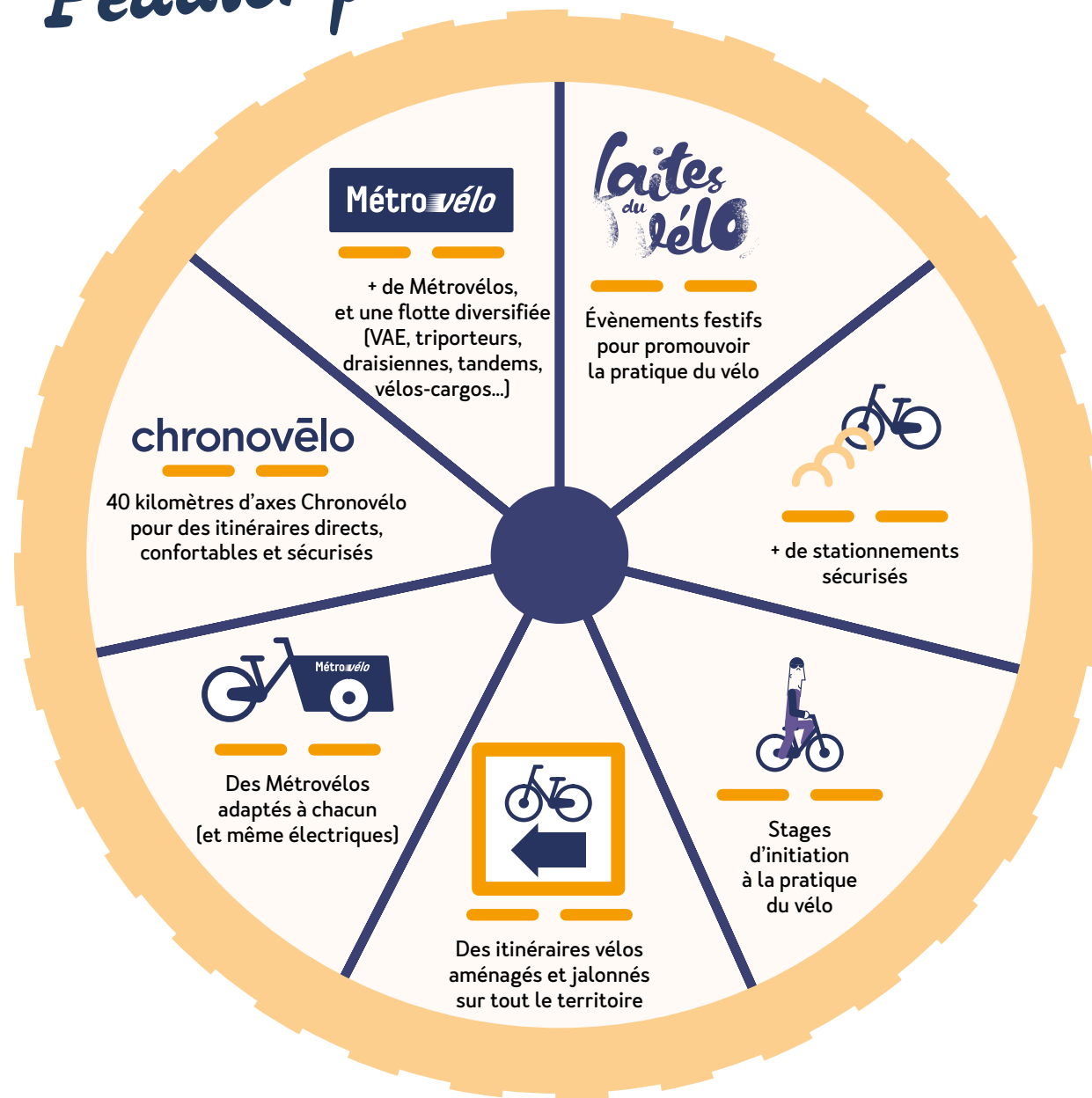
DÉVELOPPER DES ITINÉRAIRES IDENTIFIÉS ET SÉCURISÉS,
AMÉLIORER LES CONNEXIONS AVEC LES AUTRES MODES
DE DÉPLACEMENT, INSTALLER DU MOBILIER URBAIN
SPÉCIFIQUE... PERMETTRONT DE RENDRE LA MARCHÉ
ET LE VÉLO PLUS ATTRACTIFS ET PLUS ACCESSIBLES
DANS TOUTE L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE.



Marcher plus



Pédaler plus



**PÉDALER, MARCHER C'EST BON
POUR LA SANTÉ !**

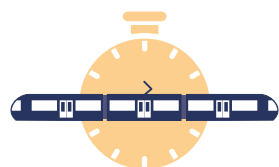
Les professionnels de santé seront mobilisés pour nous encourager à utiliser la marche et le vélo pour tous nos déplacements quotidiens !

SE BALADER JUSTE POUR LE PLAISIR !

Parce que la marche et le vélo peuvent aussi être des loisirs à partager entre amis ou en famille, le PDU prévoit l'aménagement d'itinéraires de promenade et d'espaces dédiés à la détente.

CONFORTER LES TRANSPORTS COLLECTIFS

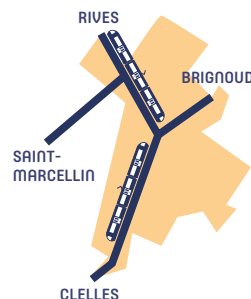
ADAPTER LE RÉSEAU EXISTANT À NOS BESOINS, GAGNER EN TEMPS
ET EN CONFORT, DESSERVIR DE NOUVEAUX TERRITOIRES...
SONT LES CLÉS POUR NOUS INCITER À UTILISER DAVANTAGE
LES TRANSPORTS COLLECTIFS POUR NOS DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS.



Des trains plus fiables
et plus ponctuels, en particulier
pour la liaison Lyon – Grenoble

GARE DE DOMÈNE

De nouvelles haltes ferroviaires
à Domène et Pont-de-Claix – L'Étoile,
puis à Eybens, Saint-Martin-d'Hères
et Champ-sur-Drac



Un RER ferroviaire
pour desservir les axes
Rives – Brignoud,
Grenoble – Celles
et Grenoble – Saint-Marcellin

PRIORITÉ À L'ACCESSIBILITÉ !

Parce que la mobilité est un droit
pour tous, le SMTC poursuit
la mise en accessibilité de son réseau
pour tous les types de handicap.

PRENEZ DE LA HAUTEUR AVEC LE CÂBLE !

Le câble reliera Fontaine à Saint-Martin-le-Vinoux
et offrira des possibilités de correspondances
avec les lignes A, B et E.



Mise en service du prolongement
de la ligne A à Pont-de-Claix –
L'Étoile en 2019



Mailler les lignes de tramway,
c'est-à-dire partager
les infrastructures existantes
pour créer de nouvelles
liaisons directes.
Un tram de Saint-Martin-d'Hères
à Fontaine ou d'Échirolles
à la Presqu'île, c'est demain !



Lignes Chrono
prolongées
et + rapides

Ligne de Bus à Haut
Niveau de Service
entre Grenoble
et Montbonnot :
itinéraire réservé
pour + de fiabilité
et de rapidité



Itinéraires des lignes
Proximo et Flexo + adaptés
à la demande et + rapides



SUIVRE ET ÉVALUER LES ACTIONS DU PDU

L'ÉLABORATION ET L'APPROBATION
DU PDU CONSTITUENT LES PREMIÈRES
ÉTAPES D'UNE MOBILITÉ PLUS DURABLE,
PLUS AGILE ET PLUS VERTUEUSE.

ENTRE 2019 ET 2030, LES 79 ACTIONS
DU PDU SERONT PROGRESSIVEMENT
MISES EN ŒUVRE.

POUR ANALYSER LEUR EFFICACITÉ,
UN DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION
SERA MIS EN PLACE.

DES INDICATEURS POUR ÉVALUER LE CHANGEMENT

Vérifier que les objectifs fixés sont atteints, tel est l'enjeu du dispositif d'évaluation du PDU. Chaque année, différents indicateurs liés à la mobilité (nombre d'aires de covoiturage créées, pourcentage de déplacements effectués à vélo...) et à l'environnement (nombre de pics de pollution...) seront recueillis pour analyser les évolutions générées par la mise en œuvre des actions du PDU et réaliser des ajustements si nécessaire.

CITOYENS, CITOYENNES À VOUS DE JOUER !

Passer le PDU à la loupe ça vous tente ? La démarche participative mise en œuvre pour l'élaboration du PDU reprend du service ! Pour mesurer les effets de chaque action, puis du PDU dans sa globalité, les habitants de l'agglomération continueront à être mobilisés.

Les nouveaux « comités de mobilités » mis en place vous permettront aussi de suivre de près et de donner votre avis sur l'ensemble des questions de mobilité !

Photo: SMTC

UN AVIS FAVORABLE DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PDU

Le projet de PDU a été arrêté en comité syndical du SMTC le 5 avril 2018, puis soumis à enquête publique du 24 septembre au 26 octobre 2018.

Lors de l'enquête publique, plus de 500 contributions ont été émises par le public, notamment au sein du registre numérique mis à disposition. Les 20 permanences, organisées au sein des 15 lieux d'enquête répartis sur le territoire métropolitain, ont permis à une centaine de personnes de rencontrer la commission d'enquête.

Le SMTC se réjouit de cette forte participation.

La commission d'enquête a émis un avis favorable au projet de PDU, assorti d'une réserve et de 18 recommandations. La réserve, relative à la composition des comités de déplacements a été levée et les recommandations ont été prises en compte par le SMTC pour améliorer le projet.



L'intégralité du PDU
est disponible en ligne.
Pour plus d'informations,
rendez-vous sur
smtc-grenoble.org



Photo: C. Pedrotti



COMITÉS

DE

MOBILITÉS

VOUS, VOUS DÉPLACEZ ? VENEZ VOUS EXPRIMER !

**Parce que les déplacements
rythment votre quotidien,
votre avis compte !**

Rejoignez le comité de mobilités
de votre territoire, pour exprimer
vos besoins, découvrir les
nouveaux projets et échanger avec
tous les acteurs
de la mobilité.

Retrouvez les dates des prochains
comités de mobilités sur www.smtc-grenoble.org

